



© Nicolas Robert - Parc national de Port-Cros

JOURNÉE D'ÉTUDE

Droit et gestion des mammifères marins en Méditerranée

Comment coexister dans notre *Mare Nostrum* ?

 Jeudi 19 juin 2025

 Faculté de droit • Amphi 300



Inscription en ligne

En partenariat avec le Parc national de Port-Cros et la Partie française du Sanctuaire Pelagos
Sous la direction de Frédéric Schneider, Maître de conférences UTLN, CERC

CONTACT

Frédéric SCHNEIDER

frederic.schneider@univ-tln.fr

www.mer.gouv.fr/la-mer-en-commun



JOURNÉE D'ÉTUDE

Droit et gestion des mammifères marins en Méditerranée

Comment coexister dans notre *Mare Nostrum* ?

- 8h30** Allocutions d'ouverture
Laurent Reverso, Vice-doyen de la Faculté de droit de Toulon, délégué à la recherche
Sophie-Dorothée Duron, Directrice du Parc national de Port-Cros
Hervé Glotin, Directeur du Centre international d'Intelligence artificielle en Acoustique Naturelle (CIAN)
- 9h00** Introduction générale : pourquoi protéger les mammifères marins en Méditerranée ?
Isabelle Taupier-Letage, Chargée de recherche au CNRS, MIO, Présidente du Conseil Scientifique du Parc national de Port-Cros
- 9h30** **Session I - Les instruments juridiques de protection des mammifères marins**
Présidence : **Thierry Garcia**, Professeur de droit public à l'Université de Toulon, CDPC-JCE, UMR DICE
- Les instruments juridiques internationaux de protection des mammifères marins en Méditerranée
Tullio Scovazzi, Professeur retraité de droit international de l'Université de Milan-Bicocca
- L'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) : quelle coopération en Méditerranée ?
Maÿlis Salivas, Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS
- Le cadre général de la protection des mammifères marins en droit européen et français
Frédéric Schneider, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon, CERC
- 10h30** Échanges avec l'auditoire
- 10h45** Pause café
- Les réglementations sectorielles des activités maritimes en faveur de la protection des mammifères marins
Anaëlle Boué, Doctorante en droit public de l'Université de Toulon, CERC, EJD Région Sud en partenariat avec le Parc national de Port-Cros
- La répression pénale des atteintes aux mammifères marins
Jérôme Leborne, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Toulon, CERC
- Planification juridique de l'espace maritime et intégration des connectivités marines : le rôle des AMP
Florence Galletti, Chargée de recherche en droit public à l'IRD, UMR MARBEC
- 12h00** Échanges avec l'auditoire

JOURNÉE D'ÉTUDE

Droit et gestion des mammifères marins en Méditerranée

Comment coexister dans notre *Mare Nostrum*?

12h30 Pause déjeuner

14h00 **Session II - Les AMP: outils de gestion des mammifères marins**

Présidence: **Pascale Ricard**, Chargée de recherche au CNRS, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Panorama de l'ensemble des AMP de Méditerranée et de leur mise en œuvre au regard de l'enjeu de protection des mammifères marins

Isabelle Terrier, Directrice déléguée de la façade maritime Méditerranée à l'Office Français de la Biodiversité

Regard d'un gestionnaire d'AMP: la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Alain Barcelo, Chef du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité au Parc national de Port-Cros

La régulation de la fréquentation de plaisance au sein du Sanctuaire Pelagos

Mariana Bruck Schiavetti, Docteure en droit, Chargée de projet Gestion intégrée aires protégées au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

15h00 Échanges avec l'auditoire

15h15 Pause café

Whale-Watching et Collisions: des exemples d'outils de gestion mis en œuvre

Laurène Trudelle, Docteure en sciences de la vie et de la santé, Chargée de projets programme whale-watching à MIRACETI

Enjeux opérationnels liés à la protection des mammifères marins vus de la préfecture maritime

André Grosset, Adjoint au chef du pôle « Protection et aménagement durable de l'espace marin » à la préfecture maritime de la Méditerranée

Retour d'expérience d'un ancien préfet maritime sur les AMP et la protection des mammifères marins en Méditerranée

Vice-amiral d'escadre (2S) **Gilles Boidevezi**, ancien Préfet maritime de la Méditerranée

16h30 Échanges avec l'auditoire

17h00 Conclusions

Jean-Pierre Beurier, ancien professeur émérite de Nantes Université

JOURNÉE D'ÉTUDE

Droit et gestion des mammifères marins en Méditerranée

Comment coexister dans notre *Mare Nostrum*?

PRÉSENTATION

Organisée le jeudi 19 juin 2025 à la Faculté de droit de Toulon par le laboratoire CERC, en partenariat avec le Parc national de Port-Cros et la Partie française du Sanctuaire Pelagos, cette journée d'étude consacrée au droit et à la gestion des mammifères marins en Méditerranée vise à réunir autour d'une préoccupation commune – la protection des cétacés et du phoque moine de Méditerranée – des juristes et gestionnaires d'aires marines protégées (AMP), des représentants d'administrations nationales et d'organisations internationales, sans oublier la société civile.

Diverses activités humaines peuvent menacer les mammifères marins, parmi lesquelles la pêche, le transport maritime, le tourisme, ainsi que l'exploration et l'exploitation de ressources énergétiques en mer (fossiles et renouvelables). Les risques sont multiples: capture accidentelle d'espèces non ciblées, pollution chimique, bruit sous-marin, collisions, vibrations, harcèlement...

Face à ces menaces, multiples et diffuses, le droit de l'environnement offre des instruments juridiques à la fois généraux et sectoriels, universels et régionaux, nationaux, voire locaux, préventifs et répressifs, ainsi que des outils de gestion particulièrement sophistiqués, à l'image des AMP, que cette journée d'étude tentera de démêler. Contestées tantôt en raison d'un manque d'effectivité au point d'être, pour certaines, qualifiées « de papier », tantôt en raison d'un protectionnisme jugé excessif et dénoncé comme une « mise sous cloche », les AMP dévoilent, derrière leur apparente uniformité, une diversité sans pareil, source de confusions et de débats, mais aussi de richesse, que cette journée ambitionne de mettre en perspective en interrogeant le droit et sa pratique.

S'inscrivant dans le cadre du partenariat scientifique entre l'Université de Toulon et le Parc national de Port-Cros, cet évènement – labellisé « La Mer en commun - Année de la Mer » (www.mer.gouv.fr/la-mer-en-commun) – sera l'occasion de célébrer les 25 ans de la signature de l'Accord Pelagos, et d'intégrer à la réflexion les résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) qui se tiendra à Nice, du 9 au 13 juin 2025.

En partenariat avec le Parc national de Port-Cros et la Partie française du Sanctuaire Pelagos

Sous la direction de Frédéric Schneider, Maître de conférences UTLN, CERC

INSCRIPTION EN LIGNE

